

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 284

Artikel: Les colons du week-end indésirables dans les Franches-Montagnes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les colons du week-end indésirables dans les Franches-Montagnes

Dans l'un de ses numéros d'été, « Le Nouvel Observateur » publiait une enquête sur la mainmise étrangère sur le sol français: Belges, Allemands, Suisses et Suédois se ruent sur les villages abandonnés et les ruines des provinces de l'hexagone.

Dans ce temps d'incertitude économique, le sol est plus que jamais la valeur-refuge. Et le journaliste de citer l'exemple de la Suisse qui a su se défendre en interdisant l'acquisition de biens immobiliers par des non-résidents.

Pourtant notre pays connaît aussi des régions colonisées par les résidences secondaires, des villages déserts cinq jours sur sept ou 10 mois sur 12. Ces nouveaux colons sont très souvent des citoyens porteurs du passeport rouge à croix blanche; ils n'en sont pas moins considérés comme des étrangers par les habitants de ces régions. C'est ce que nous avons pu constater lors d'un récent séjour dans les Franches-Montagnes.

Ferme à vendre aux enchères, dans un village proche de Saignelégier. C'est l'occasion choisie par des Franches-Montagnards pour exprimer leur refus de voir leur région accaparée par les résidents du dimanche.

12 h. 30 devant un restaurant: le rendez-vous est donné par téléphone ou de vive voix à travers tout le district. Une cinquantaine de Franches-Montagnards, jeunes pour la plupart, sont mis au courant de la situation; l'action est organisée puis, par groupes, on se rend au café où doivent se dérouler les enchères.

13 h. 30. Ils sont maintenant plus d'une centaine, attablés à la terrasse ou dans la salle, assis dans les couloirs; la conversation va bon train, on joue

aux cartes; l'amateur bâlois ou zurichois n'a qu'à bien se tenir.

14 heures. La salle est comble. Des affiches apparaissent aux murs: « Non au tourisme pour privilégiés, oui au tourisme social », « Nos fermes ne sont pas des gadgets, mais des outils de travail »; « Bâlois je t'aime; je te loue ma chambre, je te paie un verre; si tu me prends ma chambre, tu en as les moyens, mais tu me voles; tu paieras les pots (cassés) ».

14 h. 30. Le préposé aux faillites et le commissaire-priseur font leur entrée... par une porte de service; juché sur une caisse à bière, le préposé rappelle que tout doit se dérouler dans l'ordre et demande si quelqu'un veut faire une déclaration préliminaire. Un jeune agriculteur se lève: « On en a marre des résidences secondaires dans les Franches-Montagnes; les prix montent et les jeunes du pays ne peuvent plus acquérir de logements. Que celui qui achète cette ferme aujourd'hui s'engage à l'habiter, à déposer ses papiers dans la commune et à y payer ses impôts. » Le maire de la localité appuie cette déclaration.

Deux Jurassiens se déclarent prêts à remplir ces conditions. La ferme est mise à prix à 54 000 francs (une hypothèque d'une quarantaine de mille francs, plus une série de sommes dues et les frais). Quelques Bâlois impressionnés se tiennent cois. Un notaire de Tavannes entre dans la ronde; aussitôt les interrogations fusent: « Vous voulez y habiter ? ». « Mais non, j'agis pour un client ! ». Des huées dans la salle. Soudain, à 56 500 francs retentit un « adjudgé » salué par un tonnerre d'applaudissements. C'est un citoyen de la commune qui l'a emporté. L'assistance entonne « La Rauracienne ».

Pour un développement contrôlé

Les Franches-Montagnes, c'est encore une région de rêve: un plateau de 19 000 hectares de prés et de pâturages entrecoupés de forêts de sapins, à mille mètres d'altitude. Un poumon naturel pour les agglomérations de Bâle, de Bienne et même de Neuchâtel. Les Franches-Montagnards en sont cons-

ciants; ils ne rejettent pas a priori le touriste. Ce qu'ils refusent, c'est la transformation de leur région en dortoir de fin de semaine et de vacances. Ce pays, ils veulent continuer à y vivre et à y gagner leur vie. Si développement il doit y avoir, ils préfèrent le contrôler.

A côté de l'agriculture (30 % de la population) et de l'horlogerie, le tourisme peut être un complément non négligeable. Mais pas n'importe quel tourisme: ni celui de quelques privilégiés qui peuvent sortir des centaines de milliers de francs pour rénover une vieille ferme et qui s'empressent de clôturer leurs terrains pour les rendre inaccessibles aux promeneurs; ni les concentrations de citoyens qui, l'espace d'une courte saison, peuvent donner l'illusion de la vie et du dynamisme à une région.

Pas de relents linguistiques

Certes, les Franches-Montagnards sont sensibles à la germanisation qu'a subie leur district au cours des dernières décennies. Mais leur opposition aux résidents secondaires n'a pas de relents linguistiques; l'industriel de Delémont et le fondé de pouvoir de Porrentruy ne les intéressent pas plus que le chimiste de Bâle et le cadre de Zurich.

Près de 400 résidences secondaires dans le district en 1973, alors qu'il est difficile pour les jeunes de trouver un logement. Situation paradoxale qu'un groupe de militants est bien décidé à faire cesser. Il y a quelques années déjà, le Département militaire fédéral a tenté de s'implanter dans les Franches-Montagnes. Une manière d'aide au développement... La ferme réaction des habitants a fait reculer les militaires: les terrains vont être revendus aux communes intéressées à leur valeur de rendement. Les mêmes militants s'attaquent maintenant aux spéculateurs et au tourisme sauvage. Par cette première action, ils ont voulu créer un choc psychologique. Mais le combat continue; pour décourager les amateurs de placement d'une part, et aussi pour faire comprendre à tous les Franches-Montagnards qu'ils disposent d'un capital trop précieux pour le dilapider.